

La Sentinelle de Thibodaux.

JOURNAL DU 9^{ME} DISTRICT SENATORIAL.

JOURNAL OFFICIEL DE LA PAROISSE LAFOURCHE ET GARDIEN DES INTERETS DE LA VILLE.

VOL. 31

THIBODAUX, LNE, SAMEDI, 22 FEVRIER 1896.

No 30

FEUILLETON

LA MECHE D'OR

—PAR—
PIERRE SALES.

PREMIERE PARTIE

—Suite—

II

PARRICIDE

—Cette fois, du moins, on ne pourra pas l'accuser d'arriver trop tard.

Boutade qui fut accueillie par un immense éclat de rire. Le chef de la sûreté, nommé depuis quelques mois, avait eu bien peu de chance jusque-là pour l'arrestation des criminels; et c'était lui que les Parisiens, à tort ou à raison, rendaient responsable des lenteurs désespérantes de la police. Aussi, lorsque le commissaire de police du quartier était venu le prévenir, avait-il tout quitté pour commencer immédiatement son enquête. Pendant la route, le commissaire lui avait raconté ce qui s'était passé; et le magistrat lui avait répondu joyeusement :

—Nous allons pousser, dès ce soir, notre enquête à fond. Et demain, quand le procureur de la République confiera l'affaire à un juge d'instruction... l'instruction sera déjà faite.

Il était ravi de tenir enfin un criminel et se frottait les mains en réfléchissant à la manière dont il conduirait ses premiers interrogatoires. Dans le bas de la maison, il trouva le concierge, sa femme et la bonne, Julie, qui racontaient, pour la dixième fois, à un groupe d'agents, de quelle façon ils avaient découvert le cadavre.

—S'est-il passé quelque chose depuis tout à l'heure? demanda le magistrat.

—Non, monsieur.

—Le prévenu est toujours là-haut?

—Oui, monsieur, gardé par l'agent qui l'a arrêté.

—Et personne n'est monté? demanda le commissaire de police.

—Non, monsieur. Vous trouverez toutes les choses exactement dans le même état que lorsque vous être parti.

—C'est bon.

Puis se tournant vers les concierges et vers Julie, il ajouta :

—Veuillez nous suivre.

Arrivé au quatrième étage, le chef de la sûreté interrogea d'abord Julie :

—Vous étiez la bonne de maison?

—Oui, monsieur.

—Depuis combien de temps.

—Depuis trois ans.

Le magistrat fit dire à la bonne son nom de famille, Prestat, son âge, quarante ans; puis il lui demanda de raconter ce qu'elle avait vu. Il voulait reconstituer toute la scène de l'assassinat et celle qui l'avait suivie. Sur son ordre, un des agents ferma la porte de la salle à manger, pendant que Julie allait vers la porte de l'escalier de service.

—Quand je suis revenue, dit-elle, je n'ai d'abord rien remarqué, si ce n'est qu'on n'entendait aucun bruit. La porte de l'escalier de service était fermée comme d'habitude; j'ai ouvert et me suis glissée doucement dans ma cuisine. L'entrée n'était pas éclairée.

—Et la grande porte?

—Attendez!... Au bout d'une minute, je suis venue dans l'entrée, avec ma lampe; et c'est alors seulement que j'ai vu la porte grande ouverte. Ça m'a étonnée. J'ai voulu pénétrer dans la salle à manger,

où je n'entendais rien... Et j'ai aperçu ce filet de sang, que vous voyez là, et qui commence à se coaguler... Naturellement, j'ai eu peur. Je suis descendue comme une folle et j'ai demandé à la concierge de remonter avec moi... Elle est allée chercher son mari, qui est arrivé avec un gardien de la paix... Nous sommes remontés ici... Et nous avons entendu un soupir à vous fendre l'âme... Le gardien de la paix a ouvert la porte... Et nous avons vu M. Serge debout, auprès du cadavre de son père, tenant un couteau à la main.

Julie s'arrêta et porta son mouchoir à ses yeux.

—Et c'est tout? fit le magistrat.

—Oui, Monsieur, c'est tout.

—Cependant on m'a assuré que vous aviez prononcé quelques paroles à ce moment-là?

—Je ne me souviens pas bien, Monsieur.

—Eh bien, je vais aider votre mémoire; vous avez dit: "Le malheureux, il a tué son père!"

Julie ne répondant rien, le magistrat reprit sévèrement.

—Avez-vous dit cela, oui ou non?

La pauvre fille balbutia en pleurant :

—C'est vrai, Monsieur, j'ai dit cela; mais ce sont de mauvaises paroles que j'ai prononcées sans savoir... je n'ai pas vu autre chose que ce que je vous ai raconté... Je ne puis donc pas dire qui a tué mon maître.

—Pardou, Mademoiselle. J'admets très bien l'exactitude de votre déposition; elle est d'ailleurs fort naturelle. Mais, si vous avez prononcé ces paroles, c'est parce que vous croyiez Serge Morain capable d'avoir tué son père. Voulez-vous me dire les raisons qui vous font croire cela?

Julie leva ses yeux étonnés sur le magistrat, qui continua d'une voix ferme :

Pour que cette accusation ait été si promptement et si nettement formulée par vous, il faut que l'idée d'un pareil crime se soit déjà présentée à votre esprit...

—Jamais, Monsieur! M. Serge aimait trop son père!

—Soit! Mais n'existait-il entre eux aucun motif de dissension?

—S'il en existait, Monsieur, ce n'est pas ce soir que leur querelle aurait éclaté!

—Mais si leur querelle, comme vous le dites vous-même, avait éclaté, quelle en serait la cause?

—Je ne sais pas, moi! fit Julie avec un mouvement d'humeur; je n'avais pas l'habitude d'écouter aux portes, pour surprendre les secrets de mes maîtres.

Le magistrat fixa sur elle un regard sévère et déclama :

—Vos réponses pleines de réticences me prouvent que vous en savez plus long que vous ne voulez dire. J'ai le droit de vous demander la vérité tout entière.—Quels étaient leurs amis?

Julie hésita un peu; mais elle n'osa pas refuser de répondre :

—Ils n'avaient guère d'amis, monsieur, pas plus que de famille. Il vivait l'un pour l'autre. Et je n'ai jamais vu ici que M. Claude Garancier, qui est un ami de collège de M. Serge, sa mère, madame Garancier, et mademoiselle Thérèse Garancier.

Elle prononça ce dernier nom d'une voix si troublée que le magistrat devina aisément qu'il tenait une piste.

—Quelle âge a cette demoiselle?

—Vingt ans, Monsieur.

—Et, naturellement, M. Serge lui faisait la cour?

Ce fut en un souffle que Julie répondit :

—Oui, monsieur.

—Et, naturellement encore, continua le chef de la sûreté, son père s'opposait à ce mariage?

La pauvre Julie se demandait comment le magistrat pouvait savoir toutes ces choses. Esprit simple et naïf, elle ne se rendait pas compte que son attitude hésitante suffisait à les faire deviner. Le chef de la sûreté reprit :

—Il y a combien de temps que M. Serge a demandé à son père la permission d'épouser mademoiselle Garancier?

—Un an, Monsieur, lorsque les appointements de M. Serge ont été portés à quatre mille francs.

—Que s'est-il passé alors entre le père et le fils?

Julie ne répondit rien.

—Il y a eu une discussion entre eux?

—Oui, monsieur.

Violente?

—Oh! non. M. Serge respectait trop son père pour s'oublier...

—Et, depuis cette époque, madame et mademoiselle Garancier sont venues moins souvent ici?

—Oui. Beaucoup moins; mais elles venaient tout de même, parce que M. Morain disait qu'il leur donnerait son autorisation lorsque la position de M. Serge serait plus belle. Et puis, M. Claude est l'ami intime de E. Serge; ils s'aiment comme deux frères.

Le magistrat eut en souriant de satisfaction: il avait appris en quelques minutes tout ce qu'il voulait; il pouvait maintenant continuer plus spécialement l'examen de ce drame dont il connaissait, ou du moins dont il croyait bien connaître les principaux acteurs.

—Fait venir la concierge, dit-il.

—Me voici, Monsieur, fit la grosse femme en s'avançant.

—Elle déclara quelle s'appelait Michu, qu'elle avait cinquante ans et qu'elle était dans la maison depuis deux ans seulement; puis elle raconta :

—Tous les jours, M. Serge, quand il rentre, regarde s'il n'a rien dans son casier. Aujourd'hui il est passé si vite, que j'ai à peine eu le temps de le reconnaître. Et, deux minutes après, j'ai entendu un peu de bruit en haut...

—Avez-vous distingué quelques paroles?

—Oh! non, monsieur. Très peu de chose, comme des meubles qu'on remue... Et alors, un vacarme de portes fermées violemment... Des pas dégringolant dans l'escalier de service... Enfin, une femme est passée devant ma loge comme un coup de vent!...

—Vous l'avez reconnu?

—Non, monsieur!

—Vous avez dû remarquer quelque détail dans sa démarche, dans sa toilette?... Voyons! Souvenez-vous!

—Oh! c'est bien inutile! Je vous dis que je n'ai rien remarqué. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'elle avait une robe, ou plutôt un grand manteau de couleur sombre.

—Etat-elle de la taille de mademoiselle Garancier?

—Ca, je n'en sais rien. Et, juste à ce moment, je vis mon mari, qui rentrait du chemin de fer où il est employé, causant avec un gardien de la paix. Une minute après, mademoiselle Julie est descendue; et les

choses se sont exactement passées comme elle vous l'a raconté.

Le chef de la sûreté interrogea ensuite le concierge, qui confirma simplement le récit de sa femme.

—J'ai bien aperçu cette femme, dit-il, qui fuyait vers le boulevard extérieur, et un agent qui courait après elle. Son camarade, me voyant entrer dans la maison, m'a demandé si je savais quelques chose... Et je lui ai répondu, comme je vous réponds, c'est que je ne sais rien.

—Vous avez bien dû remarquer un détail quelconque?... Par exemple, la couleur des cheveux?

—Non, Monsieur, puisqu'elle avait la tête enveloppée dans quelque chose de noir. Et ce qu'elle portait!

—Oh! oui, elle courait! fit rageusement un gardien. Et ce que ça me fait enrager de ne pas l'avoir pincée!

Le magistrat se tourna vers lui :

—C'est vous qui étiez de service, rue de Rome?

—Oui, Monsieur. Nous nous prominions, avec mon camarade, et nous étions juste devant le numéro 66, quand cette femme est sortie et a passé devant nous. Nous étions encore tout saisis, qu'elle avait une avance de dix mètres. Je dis à mon camarade: "Entre là... Il a dû s'y passer quelque chose!" Et je m'élançai. Mais la machine courait! J'aurais bien regagné l'avance, si elle avait filé droit; mais, comme le tramway de la Villette arrivait, elle tourne, se faufille derrière une voiture... Et impossible de savoir ce qu'elle est devenue!

—Bon. Vous allez descendre; vous suivrez exactement le même chemin... Et si, par hasard, cette femme a laissé tombé quelque chose en courant, peut-être le retrouverez-vous? Allez!... Et maintenant, je vais interroger le prévenu.

Le chef de la sûreté et le commissaire de police se dirigèrent vers la chambre où Serge était gardé à vue. Accroupi sur un fauteuil, les yeux à terre, le jeune homme ne leva même pas la tête, quand les magistrats arrivèrent devant lui, il fallut que le chef de la sûreté l'interrogeât :

—Vous êtes bien M. Serge Morain?

Alors, il fixa un regard hébété sur les hommes qui entraient et répondit doucement :

—Oui... Que me voulez-vous?

Depuis le moment où on l'avait arrêté, il était resté dans cette pièce, n'opposant aucune résistance. Il avait dit seulement au commissaire :

—Faites vite votre enquête, Monsieur, que cette épouvantable erreur s'explique, et que je puisse pleurer mon père tranquillement.

Son attitude frappa vivement le chef de la sûreté, qui l'examina encore quelques instants, avant de commencer son interrogatoire. Puis il lui posa les questions d'usage et demanda simplement :

—Racontez-moi ce qui c'est passé?

—Ce qui s'est passé? fit Serge, en tressaillant. Hélas! monsieur, je ne le sais pas... Mon père est mort,

c'est tout ce que je peux vous dire.

—Et, selon vous, qui l'a tué?

—Une...

Serge s'arrêta; il n'osait pas prononcer ces deux mots: "Une femme."

Le magistrat attendit un peu; et, comme Serge ne disait rien :

—J'aime mieux vous dire tout de suite que nous savons exactement qu'elle était votre situation vis-à-vis de votre père. Votre père s'étant opposé à votre mariage avec mademoiselle Thérèse Garancier, il en était résulté entre vous deux, une hostilité sourde...

—D'abord, Monsieur, il n'y a jamais eu de querelle entre mon père et moi. Et, en outre je n'ai pas vu mon père ce soir.

—Vraiment?... Alors comment se fait-il qu'on vous ait surpris, tenant à la main le poignard avec lequel il a été frappé?

—Mais simplement parce que je l'ai enlevé de sa poitrine.

—Vous prétendez donc que ce n'est pas vous qui l'avez frappé?

—Moi?... Oh! mon Dieu?

—Alors, qui soupçonnez-vous?

—Je... ne sais pas...

—Cependant, vous vous êtes trouvé dans cet appartement avec une femme. Quelle est cette femme?

—Je ne l'ai pas vue!

—Il est impossible que vous ne l'avez pas vue. Elle était certainement ici quand vous êtes arrivé.

—En effet, Monsieur, dit Serge, en surmontant son émotion, il y avait une femme qui causait avec mon père, lorsque je suis rentré.

—Et vous prétendez ne l'avoir même pas aperçue?

—Je suis resté d'abord quelques instants sur le palier.

—Pourquoi?

—Parce que j'avais cru reconnaître...

Et Serge s'arrêta encore. Le magistrat dit froidement :

—Vous aviez cru reconnaître la voix de mademoiselle Garancier!

—Non, non! s'écria Serge énergiquement.

Et à voix basse, il ajouta :

—Ce serait trop affreux!

—J'admets que vous avez attendu quelques instants; mais quand vous êtes entré?...

—Je me suis décidé à ouvrir la porte, parce que j'ai entendu le bruit d'une discussion...

—Alors, vous avez dû reconnaître la voix de la femme!

—Non. Je n'entendais que la voix de mon père, qui appelait au secours. Je me suis précipité; la porte de la salle à manger a été fermée en dedans... J'ai fait le tour de l'appartement pour arriver à l'autre porte; et, à l'aide d'une hache, je l'ai brisée...

—A ce moment, vous avez dû voir la femme qui était avec votre père?

—Non, Monsieur... Elle s'enfuyait par la porte qui était en face... J'ai voulu la poursuivre... Je suis tombé.

—Tout cela est fort bien imaginé! dit gouaillerement le magistrat. Je parie que vous allez nous affirmer que vous êtes tombé sur le cadavre de votre père... Et c'est évidemment pour cela que vos vêtements sont ensanglantés?

—Mais c'est la vérité, Monsieur!

—Eh, sachant que cette femme venait de tuer votre père, vous l'avez laissée s'échapper?... L'idée ne vous est pas venue de vous élancer à sa poursuite?... Un seul cri poussé par vous, et cette femme aurait été arrêtée!

Serge répliqua tristement :

—Si vous avez encore votre père, Monsieur, et que vous le perdiez d'une façon aussi cruelle, vous comprendrez que, dans ces moments-là, on ne songe pas à la vengeance... On est tout à sa douleur!

De grosses larmes coulèrent de ses yeux. Le chef de la sûreté pensa :

—Si ce gaillard-là n'est pas innocent, il joue rudement bien la comédie!

Puis il dit brutalement :

—Tenez! Mieux vaut avouer tout de suite! Dites-nous toute la vérité... Et, plus tard, le tribunal vous tiendra compte de vos aveux?...

Suite à la page suivante